

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT ENSEIGNANT·E-CHERCHEUR·E ASSOCIÉ·E

Contrat à durée déterminée de 6 mois

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur·es handicapé·es

Maître de Conférence associé·e des ENSA Champ disciplinaire : TPCA	Catégorie statutaire : A <i>Date de la prise de fonction</i> 2 -ème semestre 2022
Emploi(s) Type : Enseignant·e-chercheur·e enseignant dans le supérieur –RCH03A	

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Toulouse
83 rue Aristide Maillol - BP 10629 - 31006 Toulouse Cedex 01

I - Missions et activités principales

L'ENSA TOULOUSE recrute un enseignant associé ayant une compétence dans le domaine Théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine (TPCAU).

Ses missions seront les suivantes :

Il est attendu de l'enseignant-chercheur en licence :

- de participer à l'enseignement collégial du projet pédagogique de licence au sein d'une équipe en place,
- de développer une pédagogie basée sur l'apprentissage des savoirs et des savoir-faire fondamentaux pour l'architecture en deuxième année de licence
- L'enseignant·e aura la charge d'un groupe dans le cadre de l'enseignement de la conception au deuxième semestre de 2ème année :

1/ UE Conception - Atelier de projet : « Complexité et imbrication dans un site contraint: construction d'un petit équipement »

95 heures TD et 15 heures CM

L'enseignement de la conception doit permettre aux étudiants de se confronter à la multiplicité des aspects architecturaux et urbains d'un lieu (physiques, culturels, et sensibles) et donc des enjeux soulevés par sa transformation. La progressivité est mise en œuvre dans l'enseignement du projet par l'étendue des sujets abordés (programme, site, échelle ...).

Les dominantes proposées par année suivent cette progressivité en lien avec le projet. En 2ème année, la dominante « Lieux et usages » met l'accent sur la valeur du contexte physique et social dans laquelle se construit l'architecture, ainsi que sur l'importance de l'espace comme lieu de vie.

La méthode pédagogique doit permettre à l'étudiant d'organiser le travail de conception en intégrant un nouveau niveau de complexité engageant la relation à un site et le développement de spatialités liées à des usages précis et actuels. Chaque atelier peut développer des problématiques différentes et choisir un site en accord avec ces problématiques. La pédagogie mise en place doit démontrer explicitement leur cohérence.

Une démarche analytique des caractéristiques urbaines du site, tant culturelles que sensibles, introduit le travail. L'expérimentation de dispositifs architecturaux participe à la recherche de propositions organisant le déploiement d'un programme pour un bâtiment d'équipement public dont la définition doit être en relation avec la vie contemporaine.

Des apports théoriques viennent enrichir les notions abordées à travers la présentation d'opérations exemplaires ou l'étude de textes.

Ces modalités pédagogiques sont organisées collégalement avec l'ensemble des enseignants de S4, et coordonnées par une coordonnatrice de l'UE.

2/ UE Conception - « Techniques de représentation pour l'architecture »

- 10 heures TD

Intégré au sein de l'atelier de projet, cet enseignement prolonge l'apprentissage de la représentation par le dessin libre, la représentation codifiée, l'usage de la maquette et l'initiation aux outils numériques.

Les modalités pédagogiques sont organisées par les responsables de l'UE.

3/ L'enseignant.e sera amené à conforter un groupe de projet en licence ou en master et/ou à participer à l'encadrement des rapports de stage ou aux jurys de HMO

- 30 h TD

Organisation des journées d'enseignement :

UE «conception – atelier de projet
le vendredi de 9h à 18h, selon planning du semestre (16 séances)

UE « Techniques de représentation pour l'architecture »
intégré à l'atelier de projet

II - Obligations de service de l'enseignement

160 heures équivalent TD sur 6 mois (contrat du 01/03/2022 au 31/08/2022)

Ce poste de MCFA est destiné à renforcer les enseignements de conception architecturale et urbaine en deuxième année de licence au deuxième semestre. Ce poste est ouvert pour l'année 2021-2022 sans préjuger de son maintien ultérieur.

III - Titre, diplômes et expériences souhaitées au regard du poste :

- Diplôme d'architecte DE ou DPLG
- Le candidat disposera d'une expérience de la maîtrise d'œuvre
- Le candidat possédera une expérience pédagogique explicite de l'enseignement du projet dans une école d'architecture. Il devra aussi montrer une posture d'enseignement marquée par un intérêt pour les questionnements contemporains tournés vers une écoute profonde des sites et des habitants mais aussi vers des manières nouvelles de construire.

iV - Présentation générale de l'école

Dans le réseau des 20 Écoles Nationales Supérieures d'Architecture sous tutelle du ministère de la Culture, l'Ensa Toulouse s'engage, entre autres, en faisant évoluer ses pratiques pédagogiques diversifiées à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel. Elle s'attache ainsi à accompagner l'évolution des missions de maîtrise d'œuvre et la diversification des modes d'exercice du métier d'architecte. Elle propose notamment avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, ouvrant ainsi la voie d'un enrichissement de son offre de formation initiale et continue qui a vocation à évoluer vers des pratiques interdisciplinaires en s'adossant à ses nombreux partenariats professionnels et universitaires en phase avec les spécificités territoriales et la demande portée par les collectivités également partenaires.

V - Dossier de candidature :

- un CV faisant ressortir ses expériences pédagogiques et de praticien (2 pages)
- un dossier de références présentant sa pratique professionnelle et son expérience pédagogique (30 pages maximum)
- Une lettre de motivation présentant ses propositions pédagogiques (2 pages)
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie du diplôme d'architecte

Date limite pour la remise du dossier : vendredi 3 septembre 2021 à 18 heures.

Une audition sera organisée le lundi 13 septembre 2021.

Les candidats sélectionnés pour l'audition seront prévenus le jeudi 9 septembre 2021.

**Le dossier de candidature est à adresser avec l'intitulé suivant : candidature TPCAUCMFA
au :**

Service des ressources humaines : emmanuelle.toulouse@toulouse.archi.fr

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.